



AVIS DE PUBLICITE PREALABLE A L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC INTERCOMMUNAL

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-1-4 du code du code général de la propriété des personnes publiques, la Communauté de Communes du Haut-Béarn procède à une publicité afin de permettre à tout candidat potentiel de manifester son intérêt pour la mise à disposition de cette dépendance du domaine public par le biais d'une autorisation d'occupation temporaire, précaire et révoquant du domaine public. Toute personne intéressée est priée de se manifester aux jours et heures d'ouverture du siège de la collectivité : Communauté de Communes du Haut-Béarn – Pôle action culturelle et rayonnement du territoire, 12 place de Jaca-CS20067 64 400 Oloron Sainte-Marie / actionculturelle@hautbearn.fr.

Objet : FORMATION PRATIQUE SSIAP

Lieu d'exécution : MEDIATHEQUE DES GAVES ET VILLA BEDAT

Durée de l'occupation : PONCTUEL PAR ½ JOURNEE SUR 12 MOIS A COMPTER DU 1/11/2021

Date de publication du présent avis : 30/09/2021

Objet : BUVETTE HESTIV'OC DES GAVES

Lieu d'exécution : HALL DE L'ESPACE JELIOTE

Durée de l'occupation : 1 JOUR, 9/10/2021

Date de publication du présent avis : 30/09/2021